

« - Le site de la mairie est nul, mais je n'y suis pour rien »

Saison 2 brouillon de discours retrouvé par hasard n°15

Mes Chères Administrées,
Mes Chers Administrés,

Vous êtes toujours beaucoup trop nombreuses et trop nombreux à me reprocher tout ce qui ne va pas dans le site Internet de la mairie pour que je puisse répondre à chacune et à chacun d'entre vous.

Revenons donc à notre site Internet municipal et allons tout de suite en bas de la page d'accueil, où vous trouvez l'indication « Plan du site ». Cliquez dessus, c'est ce plan que je vais poursuivre pour répondre à vos critiques.

Continuons dans « Ville d'Ecouen » avec « Communauté d'agglomération ».

Tout le monde sait maintenant que la soi-disant aide pour prendre un taxi à volonté, promise au moment du rattachement d'Ecouen à l'agglomération, n'existe pratiquement plus.

Il ne reste qu'un seul taxi « volontaire », mais seulement au moment qui lui convient et pour aller uniquement à l'hôpital, après des formalités suffisamment décourageantes pour qu'il ne soit pas trop sollicité.

Tout le monde sait que la piscine d'Ezanville est la plus proche d'Ecouen, et toujours moins chère que de se

rendre à Louvres ou à Fosses par le bus, même avec la réduction d'habitant la CARPF.

En revanche, tout le monde ne sait pas que le numéro de téléphone que nous donnons pour obtenir aides et conseils de la CARPF n'est plus attribué.

01 34 03 09 06 : essayez !

Et personne ne sait que le principal avantage du rattachement d'Ecouen à la CARPF est d'avoir permis à notre ex-maire d'étendre les collectes de son syndicat d'ordures et d'accroître ses incinérations mortifères. Et surtout, de tenir la dragée haute à tous les maires en se faisant désigner président de la commission des finances qui gère 360 millions d'euros.

Aucune des promesses qu'il a faites aux Ecouennais pour justifier le rattachement à la CARPF, c'est-à-dire le divorce avec Ezanville et Domont, n'a été tenue. Pas même celle de payer moins pour les ordures en échange des nombreux désavantages.

Néanmoins, je vous désapprouve quand vous osez le critiquer en insinuant qu'il y a beaucoup d'ordures dans son syndicat des déchets, même si je n'ai pas compris pourquoi il avait brutalement débauché de la mairie du personnel municipal pour l'embaucher aussitôt dans son syndicat d'ordures.

Et puis, il y a pire dans le site ecouen.fr : aucun arrêté préfectoral dans la rubrique « Les arrêtés préfectoraux ». Et surtout la bonne place et les bonnes subventions dans la rubrique « Associations » pour celles qui ont accepté

d'être « interviewées » dans le bulletin municipal distribué après le 15 septembre, début de la période pré-électorale au cours de laquelle aucune mention du bilan ni appréciation de ce bilan municipal ne doit paraître. Les associations les mieux subventionnées sont celles qui sont le plus louangeuses : c'est illégal mais elles ne voudront pas se dédire. Il faudra donc qu'elles fassent voter pour moi pour ne pas être pénalisées par une nouvelle municipalité, moins « favorisante ». Bien joué, non ?

A l'inverse, l'Association de Défense de la Forêt d'Ecouen et d'Education à la Nature, n'a aucune mention de ses activités, ni de ses actions positives comme celle qui a sauvé la forêt de l'urbanisation, malgré les tentatives dont nous sommes complices pour ne pas les avoir dénoncées, et même pour avoir nous-mêmes fait reporter au nord d'Ecouen le Front Urbain d'Intérêt Régional (FUIR) qui devait initialement se situer au sud de la forêt d'Ecouen pour la protéger de l'urbanisation galopante dans le Schéma Directeur de la Région Ile-de-France (SDRIF).

D'ailleurs cette association, qui défend la forêt d'Ecouen et éduque à la nature, n'obtiendra jamais aucune subvention ni même un local pour ses réunions.

J'ai réussi il y a quelques jours à dissuader l'Agence des Espaces Verts de la Région Ile-de-France d'accepter une réunion en forêt avec plusieurs associations municipales intéressées autour de l'ADFEEN.

Regardez le parcours des arbres à Ecouen : aucune mention de la forêt. Bien fait !

Et nous continuerons de construire dans la zone inconstructible en lisière de forêt : nous « oublions » de la tracer dans notre Plan Local d'Urbanisme.

Mes Chères Administrées,
Mes Chers Administrés,

Il y a tellement d'erreurs, d'omissions, de mensonges dans notre site municipal que j'en reparlerai encore une fois avec vous. Promis ! En attendant, continuez de constater avec moi que l'erreur est humaine et rappelez-vous mon slogan : « L'humain d'abord ».

Ce site municipal est très, très humain.
Alors, votez bien : votez pour moi !